Numéro 94/ JUILLET 2023

BULLETIN DE

Paulhac

MAIRIE DE PAULHAC

www.paulhac.fr

Amélioration de la sécurité routière dans le village

p. 7

MAIS AUSSI :

> Nouveaux jeux publics **p. 11**

> Fête du village **p. 12**

> 31 Notes d'Été le 25 août **p. 13**

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Mise en page, impression :
microsophia

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

VIE MUNICIPALE p. 4, 5

Au coeur du Conseil Municipal
Budget 2023

ÉQUIPE MUNICIPALE p. 6

Rencontre avec... Stéphane Plasse

TRAVAUX ET SERVICES p. 7

Amélioration de la sécurité routière dans le village
Les utilisateurs du train ont la parole

ACTUALITÉS p. 8

Cimetière : 3 questions à Jean-Michel Bersia
Sécurité : participation citoyenne

ENVIRONNEMENT p. 9, 10

Propriétaires de chiens : pensez aux autres !
L'éclairage public passe en led !
Halte au feu !
Débroussaillage : c'est obligatoire !
Situation préoccupante en Haute-Garonne concernant la gestion de l'eau
Devenez des sentinelles de l'eau !

SPORT p. 11

Tennis : respectons l'installation sportive
Discgolf et teqball : Qu'es aco ?

CULTURE ET FESTIVITÉS p. 12, 13

Fête de Paulhac - Le programme complet
Marché gourmand : 10 bougies
31 Notes d'Été à Paulhac le vendredi 25 août

ENFANCE p. 14 à 16

Fin d'année à l'école
Que se passe-t-il à l'ALAE/ALSH de Paulhac ?
Une réunion entre parents et élus
Des serviettes en tissu pour une rentrée scolaire éco-responsable à paulhac

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET ESPACE DE VIE SOCIALE p. 17

Ouvrir un livre lorsque le moral flanche....
Sous les Tilleuls, pour le Vivre Ensemble en milieu Rural

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS p. 18 à 19

Association Créatisiasmes
La Pétanque Paulhacoise
ACCA de Paulhac

MAIRIE DE PAULHAC

1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr

EDITORIAL

Je suis ravi de vous présenter le nouveau bulletin municipal de Paulhac, qui regorge d'informations sur les projets et événements à venir dans notre village.
L'équipe municipale est fière d'annoncer la poursuite de nos efforts en faveur de la jeunesse, avec la création de deux nouvelles installations dédiées à des activités innovantes : le Disc Golf et le Teqball.
Ces équipements offriront aux jeunes de notre village la possibilité de pratiquer des sports dynamiques et stimulants, favorisant ainsi leur épanouissement personnel.
Parallèlement, nous continuons nos actions visant à renforcer la sécurité à Paulhac. Nous sommes tous conscients des dangers liés à la vitesse excessive dans notre village, c'est pourquoi nous investissons pour garantir la sécurité de tous les habitants.

L'été approche à grands pas et avec lui, nos événements estivaux tant attendus : la fête du village, 31 Notes d'été et le Marché Gourmand. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous invite chaleureusement à participer à ces moments de joie et de partage.
Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour profiter de ces festivités conviviales.
Je souhaite profiter de cet éditorial pour souligner l'importance de faire preuve de responsabilité dans notre utilisation de l'eau.
Face à la sécheresse annoncée, il est primordial de faire des efforts pour préserver cette ressource essentielle. Adoptons des comportements éco-responsables et veillons à une utilisation raisonnée de l'eau, tant pour nos besoins personnels que pour l'irrigation de nos espaces verts.

En cette période estivale, je souhaite que vos vacances soient remplies de moments agréables et de souvenirs inoubliables. Profitez de ces mois d'été pour vous ressourcer, vous divertir et découvrir les merveilles cachées du Pays Tolosan.

Avec toute mon amitié,

Fidèlement,
Didier Cujives

Didier CUJIVES
Maire de Paulhac
Conseiller Départemental du canton
de Pechbonnieu

Au cœur **du Conseil municipal**

COMME À CHAQUE NUMÉRO, RETROUVEZ LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES, DÉBATTUES PUIS VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ LES COMPTES-RENDUS COMPLETS SUR LE SITE INTERNET DE NOTRE COMMUNE : WWW.PAULHAC.FR

Séance du 30 janvier

- Délibération portant sur l'ouverture de crédits budgétaires
- Approbation du rapport annuel du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés année 2021

Séance du 3 avril

- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022
- vote du compte administratif 2022
- vote de l'affectation de résultat 2022
- vote des taux de contributions directes 2023
- autorisation de la signature de la convention d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)
- convention relative aux frais de fonctionnement et d'entretien du complexe sportif et de loisirs de Gragnague

Séance du 13 avril

- Désignation de délégués à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de la C3G
- Vote du Budget Primitif 2023
- Projet d'installation d'espace fitness et demandes de subvention au CD 31 et à l'ANS

DOLORÈS EST À LA RETRAITE

Au fil des années, Dolorès a vu défiler de nombreuses générations de petits écoliers, certains d'entre eux étant maintenant des adultes de plus de 25 ans.

Son dévouement et son attention envers eux ont marqué les esprits.

Pour rendre hommage à son engagement, ses collègues, ses amis et les élus locaux lui ont préparé une surprise émouvante. Ils lui ont remis un livre souvenir rempli de témoignages chaleureux, de photos souvenirs et de dessins touchants réalisés par les enfants dont elle s'est occupée.

Dolorès a été profondément touchée par cette manifestation d'amitié et de reconnaissance. Elle a exprimé sa gratitude en déclarant : « J'ai été très émue par ces nombreux témoignages d'amitié. Voir ces photos et ces dessins me rappelle à quel point j'ai eu la chance de côtoyer des personnes formidables tout au long de ma carrière. »

Son départ à la retraite laisse un vide au sein de la communauté de Paulhac, mais son héritage d'engagement et de bienveillance restera gravé dans les mémoires.

Budget 2023

La gestion 2022 approuvée

Avant d'adopter le budget, le conseil municipal examine le compte administratif, qui récapitule les résultats de l'année précédente. « Nous analysons avec précision les recettes et les dépenses afin de vérifier si les équilibres et les choix budgétaires que nous avons approuvés ont été respectés », explique Stéphane Plasse, conseiller délégué aux finances.

Pour l'année 2022, les dépenses de fonctionnement sont restées inférieures aux recettes, comme les années précédentes. « Nous avons enregistré 810 678 € de recettes contre 714 561 € de dépenses, ce qui nous a permis de dégager un excédent de 96 117 € l'année dernière. Cet excédent renforcera notre épargne, témoignant ainsi de notre gestion rigoureuse », conclut Stéphane Plasse.

Le budget 2023 voté !

Le budget de Paulhac pour l'année 2023 a été fixé à 1 326 195 € lors de la réunion du Conseil Municipal le 14 avril. Ce budget joue un rôle crucial en planifiant les dépenses et les recettes, en assurant le bon fonctionnement des services municipaux et en finançant nos projets d'investissement. Voici un aperçu des principales caractéristiques de ce budget.

Le budget 2023 : fonctionnement et investissement

Pour assurer le fonctionnement quotidien de notre commune, nous allouerons 1 063 840 € à nos dépenses de fonctionnement.

Les principaux postes de dépenses comprennent :

- **447 070 €** pour les charges générales telles que la cantine scolaire, l'électricité, les fournitures et l'entretien des bâtiments.
- **409 220 €** pour les charges de personnel, y compris les salaires et les cotisations sociales.
- **121 350 €** pour les autres charges courantes, notamment les syndicats, les subventions aux associations et les indemnités des élus.

Les recettes de fonctionnement pour 2023 sont estimées à 857 200 €, provenant principalement des impôts locaux (488 481 €), des dotations de l'État et des subventions du Conseil départemental (213 579 €), ainsi que des revenus des services (108 000 €), auxquels s'ajoute le report du résultat de fonctionnement (206 640 €).

Quant aux dépenses d'investissement prévisionnelles, elles atteindront 262 355 € avec notamment :

- **28 300 €** pour l'aménagement de la cour de l'école, la sécurisation routière des accès à l'école et 6 000 € pour l'installation de volets roulants à l'école maternelle.
- **76 410 €** pour l'équipement et l'aménagement du village, avec en particulier 10 923 € pour les places de stationnement de la rue du lavoir, 30 000 € pour la sécurisation des piétons sur la RD 32 à l'entrée du village, 14 000 € pour la reprise des concessions du cimetière et leur réaménagement.
- **35 945 €** pour les équipements sportifs (tables de teqball et paniers de disc golf).
- **8 646 €** pour la digitalisation modernisation de l'administration municipale et l'achat d'une imprimante/copieur.
- **6 000 €** pour la chaufferie bois.
- **8 408 €** pour l'achat de matériels pour nos services techniques.

IMPÔTS LOCAUX

Conformément à notre engagement, le Conseil municipal a limité l'augmentation des taux au niveau de l'inflation, en réponse aux hausses croissantes. Cela prend en compte la hausse du coût de l'énergie et les augmentations salariales décidées par l'État.

Rencontre avec...
Stéphane Plasse

COMME À CHAQUE NUMÉRO, RENCONTRE AVEC UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL. STÉPHANE PLASSE NOUS PARLE DE SON PARCOURS ET DE SON ACTION.

En tant que conseiller municipal de Paulhac, vous êtes au cœur de la vie locale. Pourriez-vous nous parler un peu de votre parcours ?

Bonjour, je suis ravi de l'opportunité de pouvoir mieux me présenter aux habitantes et aux habitants de notre village.
Je suis né en 1975 et j'ai grandi à Toulouse. Mon père est originaire de Layrac sur Tarn et ma mère de Villemur sur Tarn donc je connais bien les environs de Paulhac.
Après avoir terminé mes études en gestion des entreprises et des administrations à l'université Paul Sabatier, j'ai intégré un groupe bancaire. Après mon mariage, j'ai habité à Montastruc la Conseillère pendant 10 ans avant de m'installer à Paulhac en février 2018.

Qu'est ce qui vous a poussé à vous engager dans l'équipe municipale ?

En 2020, j'ai eu l'opportunité de rejoindre l'équipe municipale de Paulhac suite à l'appel à candidature lancé par Didier Cujives, le maire de notre commune.
Au départ, j'étais simple conseiller municipal et je travaillais principalement sur les dossiers voiries en collaboration avec Jean-Michel Bersia.
Puis, à la suite du départ de Jean-Pierre Azalbert, j'ai pris en charge les finances et le budget de la commune.
Mon engagement trouve sa source dans mon désir de participer activement à la prise de décisions et d'être un acteur de la vie publique.
Depuis 10 ans j'ai des responsabilités syndicales dans le cadre de mon activité professionnelle, et cela m'a donné le goût de m'investir davantage dans des projets concrets pour notre communauté.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de votre expérience en tant qu'élu municipal ?

Je suis conseiller municipal depuis trois ans maintenant, et je peux dire que cette expérience m'a apporté beaucoup d'enthousiasme. Bien sûr, il y a toujours des défis à relever, mais j'ai pu contribuer à certaines avancées dans notre gestion budgétaire : nous avons réussi avec Camille MARTY, secretaire générale de la Mairie, à mettre en place une comptabilité analytique, ce qui nous permet désormais de connaître plus rapidement le coût précis des services ou des équipements que nous proposons aux habitants.
Un regret cependant, les contraintes administratives imposées par l'État. Nous devrions pouvoir exploiter beaucoup plus les possibilités offertes par le numérique.

Quelles sont selon vous les priorités importantes pour l'avenir de la commune ?

Tout d'abord conserver la qualité de vie villageoise que nous apprécions toutes et tous sans perdre notre dynamique culturelle, associative, scolaire, ...
Ensuite participer, à notre niveau, a relever les défis majeurs qui sont devant nous, l'environnement et les transports au premier plan.

Amélioration de la sécurité routière dans le village

Les travaux de requalification du chemin de Crayssac, visant à assurer la sécurité routière et à ralentir la circulation, ont été récemment achevés. Trois chicanes ont été aménagées avec une circulation alternée. Il est à noter que la route est désormais réservée aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, contribuant ainsi à une meilleure sécurité.

De plus, les travaux sur la route de Montastruc, qui traverse le village, ont également été terminés.

Une circulation alternée a été mise en place à partir du mois d'avril pour garantir une protection accrue des trottoirs.

Cette mesure répond aux demandes des riverains et des parents d'élèves, et vise à assurer une plus grande sécurité des piétons.

Il est primordial de souligner l'importance de la sécurisation de ces routes afin de prévenir tout excès de vitesse. La sécurité de tous les usagers de la route est une priorité absolue. Nous encourageons les conducteurs à respecter les limitations de vitesse et à faire preuve de prudence.

En complément des places de stationnement réalisées il y a trois ans, des places supplémentaires ont été aménagées et matérialisées, rue du Lavoir.

Les utilisateurs du train **ont la parole**

La Communauté des Communes des Coteaux du Girou organise une ENQUÊTE auprès des personnes prenant le Train en gare de GRAGNAGUE et MONTASTRUC.
Ceci afin d'établir quels sont les besoins quotidiens en termes de déplacement des habitants du Territoire.
Les utilisateurs du train ont la parole et peuvent répondre à l'enquête qui leur est proposé en scannant le QR code situé sur les affiches ou flyers.

Votre participation est essentielle pour que nous soyons en mesure de répondre au mieux à vos attentes en matière de mobilité.

Cimetière : 3 questions à Jean-Michel Bersia

LA COMMUNE A DÉCIDÉ DE SUSPENDRE LE PROJET DE NOUVEAU CIMETIÈRE ET DE RÉCUPÉRER LES CONCESSIONS ABANDONNÉES.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les raisons de cette décision ?

Je suis ravi de pouvoir vous donner des éclaircissements à ce sujet qui intéresse de très nombreux habitants. La décision de suspendre le projet de nouveau cimetière a été motivée par de nouvelles dispositions législatives. Ces dernières nous permettent désormais de récupérer les concessions abandonnées dans un délai de 14 mois au lieu des 30 mois initialement prévus.

Comment la récupération des concessions abandonnées est-elle gérée ?

Nous avons entrepris un travail préliminaire pour identifier les concessions concernées d'ici la Toussaint 2023. Notre objectif est de retrouver les ayants droit associés à ces concessions avant la fin de 2023. Chaque fois que cela était possible, nous avons contacté les ayants droit et obtenu leur autorisation pour le dépôt des restes de corps dans des reliquaires individuels. Ces reliquaires seront ensuite conservés dans un ossuaire commun, offrant ainsi un lieu de recueillement pour les familles. Je tiens à souligner que nous avons mené cette procédure avec un profond respect et une grande humanité, en tenant compte des souhaits et des droits des familles à chaque étape.

De plus, tous les frais engendrés par cette démarche sont pris en charge par la commune afin d'alléger les familles de toute charge financière.

Quel rôle les habitants peuvent-ils jouer dans ce processus ?

Si des personnes ont connaissance de tombes concernées par cette mesure et qu'elles connaissent les ayants droit, nous les invitons à prendre contact avec nos services municipaux. Leur contribution peut être précieuse pour garantir que chaque famille bénéficie d'un traitement approprié et respectueux de ses souhaits.

Sécurité : participation citoyenne

Un dispositif novateur de collaboration entre la mairie de Paulhac et la gendarmerie nationale a été instauré afin de renforcer la sécurité et la prévention de proximité. Cette démarche s'appuie sur la division de la commune en neuf secteurs de proximité, avec la désignation d'un citoyen référent volontaire dans chaque secteur.

L'objectif est d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité et d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre. Ce dispositif renforce les liens de solidarité entre voisins, rassure les citoyens et dissuade les éventuels délinquants.

Jean-Christophe CHAUVET, élu en charge du dossier, insiste sur l'importance pour les référents de se faire connaître auprès de leurs voisins. Toutefois, il est essentiel de comprendre que leur rôle ne vise pas à se substituer aux forces de l'ordre, mais plutôt à détecter et signaler des comportements ou des faits anormaux grâce à un réseau qui facilitera les échanges.

Comme le souligne Jean-Christophe CHAUVET : « Ce dispositif renforce le lien de confiance entre les citoyens et les forces de l'ordre, tout en impliquant activement les habitants dans la préservation de leur propre sécurité ».

Liste des référents :

- **Secteur 1** (Cantegril, Malpas, Pas Grand, les Armans) **Christian Bayle**
- **Secteur 2** (Las Moussous, Bois Ramier, L'Enfan) **Gérard Adam**
- **Secteur 3** (Les Audus, Les Bisseaux) **Serge Pizzato**
- **Secteur 4** (Les jardins de Paulhac, Pré Vert) **Roger Faivre**
- **Secteur 5** (Panorama) **François Pires**
- **Secteur 6** (Boulé, Baroustan, Lapeyre) **Gilles André**
- **Secteur 7** (Oulibou Connats) **Arnaud Rigal**
- **Secteur 8** (Palens, Bourrut, Soulié) **Gérard Allasia**
- **Secteur 9** (Au village) **Franck Michieletto**

Propriétaires de chiens : **pensez aux autres !**

LES CROTTES DE CHIEN RESTENT UN SÉRIEUX PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE.

Un simple gramme de déjections contient plus de 23 millions de bactéries !

De plus, c'est sale, cela dégage une mauvaise odeur et peut causer des chutes.

Malgré les efforts déployés avec l'installation de bornes et la distribution de courriers, nos agents constatent encore la négligence de certains propriétaires de chiens dans le centre du village et ses alentours.

Merci d'être solidaire et d'adopter un comportement citoyen

L'éclairage public **passe en led !**

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne accompagne les communes pour concevoir un modèle d'éclairage public performant et respectueux de l'environnement.

Dans le cadre de son programme de rénovation LED Haute-Garonne 2026 les ampoules de plus de 20 ans vont être remplacées.

Les objectifs sont multiples : réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et la santé humaine, réaliser des économies d'énergie, maîtriser les dépenses publiques, assurer la sécurité et le confort des habitants grâce à un éclairage de qualité adapté aux territoires.

Halte au feu !

AVEC L'ÉTÉ, LES FORTES CHALEURS ET LA SÉCHERESSE, IL EST CRUCIAL DE DIFFUSER LARGEMENT LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES FEUX DE FORÊT D'ORIGINE HUMAINE.

En effet, les risques d'incendie pourraient être évités par une vigilance accrue et des gestes simples.

Par exemple :

- Les fumeurs doivent jeter leurs mégots dans un cendrier, il est interdit de fumer en forêt.
- Les barbecues doivent être organisés dans des espaces appropriés, loin des herbes et broussailles inflammables.
- Lors de bricolages en extérieur, il faut protéger les zones sensibles et avoir toujours un extincteur à portée de main.
- Le stockage de bois et de bouteilles de gaz doit être effectué dans un abri éloigné de l'habitation.

Nous avons tous un rôle à jouer ! Adoptons les bons réflexes !

Débroussaillage : **c'est obligatoire !**

Le débroussaillement diminue le risque incendie, mais en cas de départ de feu, il permet également de freiner sa propagation, son intensité et favorise, le cas échéant l'intervention des pompiers.
Cette obligation qui incombe au propriétaire comme à la commune a pour objectif de limiter le combustible dont le feu pourrait se nourrir.

Pour éviter cela vous devez :

- procéder à l'élagage des arbres et arbustes ;
- éliminer les déchets végétaux (branchages, herbes coupées...) ;
- bien ratisser les sols (aiguilles de pins, feuilles mortes...).

Situation préoccupante en Haute-Garonne concernant la gestion de l'eau

Malgré les pluies de juin, la pluviométrie déficitaire de 30% depuis novembre 2022 et le faible enneigement augmentent les risques. Les eaux souterraines et les barrages sont à des niveaux historiquement bas. Un arrêté de vigilance a été instauré, par la préfecture, dans tout le département, appelant à une économie d'eau et à limiter les usages non essentiels.

Bien que cela n'entraîne pas encore de restrictions, la situation est préoccupante.
La prudence est de mise afin d'éviter des mesures plus contraignantes dès le mois de juin.

Soyons tous responsables dans notre consommation d'eau.

Devenez des **sentinelles de l'eau !**

Riverains, randonneurs, vététistes, pêcheurs ou amoureux de la nature, rejoignez le programme de science participative « Sentinelle de l'eau ».
Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval vous invite à contribuer au suivi de l'écoulement des cours d'eau, afin d'améliorer la connaissance de la ressource en eau.

Pourquoi ? Comment ? Avec qui ?

Il est essentiel de rester vigilants face aux fluctuations constantes du niveau des cours d'eau. En recueillant régulièrement des données fiables à partir d'observations sur le terrain, nous pouvons mieux comprendre l'évolution de l'hydrologie des cours d'eau.
Vos simples observations visuelles viendront enrichir le réseau de suivi des institutions.

Vous souhaitez participer ?

Contactez **Yoan ICHER**, chargé de mission milieux aquatiques au SMBVTAv, au **06 40 49 85 76** ou par e-mail à **milieux@tarnaval.fr** pour définir votre point d'observation.

Tennis : respectons l'installation sportive

Paulhac vient de terminer la rénovation de son terrain de tennis. Cependant, malgré cet investissement, le terrain se trouve confronté à des actes de vandalisme. Ces attitudes irresponsables mettent à mal les efforts déployés par la commune pour offrir un espace de qualité à ses résidents. Récemment le cisaillage du grillage qui entoure le terrain a été constaté. Cet acte de destruction cause non seulement des désagréments aux utilisateurs du terrain, mais il représente également une dépense supplémentaire pour la commune qui doit réparer les dégâts causés. Afin d'assurer une utilisation harmonieuse du terrain de tennis, il est important de rappeler qu'une clé est à récupérer à la Mairie aux horaires d'ouverture. Il vous sera demandé un dépôt de garantie de 10 €, la présentation de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'accès au terrain est autorisé de 8h à 22h, offrant ainsi une plage horaire étendue pour la pratique du tennis. Cependant, il convient de noter que le terrain ne peut être occupé que pendant une tranche de 2 heures consécutives au maximum, en choisissant parmi les créneaux prédéfinis.

Il est important de respecter la règle selon laquelle les joueurs doivent libérer le terrain à la fin de leur créneau horaire si d'autres joueurs se présentent. Le court de tennis de Paulhac est principalement réservé aux résidents de la commune.

Toutefois, il est admis la présence d'un ou plusieurs joueurs ne résidant pas à Paulhac, à condition qu'au moins l'un des joueurs soit un habitant de la commune. Merci à toutes et tous de faire preuve de responsabilité et de respect.

Discgolf et teqball : Qu'es aco ?

Une nouvelle offre sportive et récréative est désormais disponible dans notre commune, juste derrière le city stade. Cette initiative vise à proposer des activités attrayantes pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans, qui rencontrent souvent des difficultés pour trouver des loisirs adaptés à leur tranche d'âge. Grâce aux efforts de Marc Clapot, conseiller municipal en charge des sports, nous avons découvert deux jeux passionnants qui répondent parfaitement à nos attentes.

Ces nouveaux jeux présentent de nombreux avantages. Tout d'abord, ils sont intergénérationnels, c'est-à-dire qu'ils peuvent être appréciés par des personnes de tous âges. De plus, ils ne requièrent pas de ressources considérables et peuvent être facilement mis en place. La seule condition nécessaire est un grand espace, et nous avons la chance de disposer d'un tel espace derrière notre city stade.

Le premier jeu s'appelle le Disc golf. Pour y jouer, vous avez simplement besoin d'un frisbee, d'un point de départ et d'une corbeille située à une centaine de mètres. L'objectif est de lancer votre frisbee dans la corbeille en utilisant le moins de coups possible. Ce jeu amusant et compétitif demande précision et stratégie.

Le teqball combine le rythme rapide du tennis de table avec le dynamisme et l'habileté du football. Pour les passionnés de football, amateurs ou professionnels, c'est un excellent moyen de développer les compétences techniques, la concentration et l'endurance en travaillant de manière ludique.

Contrairement au football, pas besoin d'une équipe, tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un adversaire à l'autre bout de la table ! Peu importe votre âge, votre sexe, vos aptitudes physiques... Vous pouvez faire 3 jongles avec un ballon ? Alors vous êtes prêts à jouer au teqball ! Le teqball est accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Vous n'aimez pas le football ? Rassurez-vous ! Quatre autres sports peuvent être pratiqués sur cette table, tous dérivés de sports déjà existants : le teqis (tennis), le teqvoly (volleyball), le teqpong (ping-pong), et le qatch (handball). Prêt du matériel en mairie aux heures d'ouverture.

ON FAIT UN PETIT VOLLEY ?

Outre le football et le basketball, le City stade offre également la possibilité de jouer au volley-ball. Si certains sportifs ont déjà un filet, ceux qui n'en ont pas peuvent en emprunter un à la mairie. N'hésitez pas à vous renseigner et à le demander !

Fête de Paulhac
Le programme complet

5 JOURS DE FESTIVITÉS PRÉPARÉS AVEC ENTHOUSIASME PAR TOUTE L'ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES.

Vendredi 11/08

- **20h00 - Repas libre sur la place** (+ vente boissons et sandwichs) + **animation musicale** + **scène libre** si candidats

Samedi 12/08

- **14h00 -** Animation de l'Après-midi : **Pétanque** (triplette) : inscriptions sur la place
- **20h00 - Repas : Fideuà** (réservations conseillées)
- **Disco mobile -** Podium délire

Dimanche 13/08

- **14h00 -** Animation de l'Après-midi : **Pétanque** (doublette) : inscriptions sur la place
- **16h00 - Animations** (jeux + goûters enfants)
- **20h00 - Repas : rougail saucisses** (réservations conseillées)
- **Disco mobile -** Podium délire

Lundi 14/08

- **14h00 -** Animation de l'Après-midi : **Concours de Belotte** : salle des fêtes
- **20h00 - Repas : encornets farcis** (réservations conseillées)
- **Orchestre - Serge VERGNE**

Mardi 15/08

- **Apéro offert**
- **Animation Bandas**
- **Présence d'un manège**

Pour les réservations des repas :
Sandra : 06 86 15 65 21

Pour des Renseignements :
Jules 06 59 41 54 20

Marché gourmand : **10 bougies**

Le marché gourmand de Paulhac célébrera son dixième anniversaire le vendredi 1er septembre 2023.

On ne change pas une formule gagnante qui, chaque année, rassemble des centaines de participants autour de la table et des délices du terroir.

Des producteurs locaux ainsi que des associations telles que la Société de chasse vous proposent une variété de produits de qualité, préparés avec soin pour votre plus grand plaisir.

Rejoignez-nous à partir de 19h et installez-vous confortablement à nos longues tables spécialement dressées pour cette occasion.

N'oubliez pas vos couverts !

Vous pourrez également profiter de l'ambiance animée de la buvette tenue par le club de pétanque local.

En cas d'intempéries, nous nous replierons dans la salle des fêtes, mais pour cet anniversaire spécial, le maire de Paulhac, Didier Cujives, a promis de prendre un arrêté municipal interdisant la pluie !

31 Notes d'Été à Paulhac
le vendredi 25 août

LE FESTIVAL GRATUIT, 31 NOTES D'ÉTÉ, ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, ALLIANT CULTURE ET TOURISME, REPART SUR LES ROUTES DU DÉPARTEMENT ET FAIT, COMME CHAQUE ANNÉE, UNE BELLE HALTE À PAULHAC.

« C'est un immense privilège pour Paulhac de recevoir, cette année encore, ce grand festival. Je vous donne rendez-vous nombreuses et nombreux » souligne Didier Cujives.

Visites touristiques, culturelles et patrimoniales

- **11h : randonnée nature en Coteaux du Girou**
  L'association Créatisiasmes vous propose une randonnée au départ de Paulhac vers la Forêt de Buzet avec un passage par la Maison de la Biodiversité et au retour, une visite de l'église. Une découverte de la ville sera proposée en début de journée afin de découvrir comment voyager à proximité de chez soi et prendre son temps.

  Infos pratiques : 7km - 2h30 de marche. Prévoir une tenue adaptée (chapeau et pantalon conseillés en raison de la présence de tique), gourde d'eau et pique-nique sorti du sac à prévoir, chien non admis.

  RDV : Salle des fêtes – Sous le chêne derrière la salle des fêtes de Paulhac - 10 chemin de Rivière Haute - 31380 Paulhac
  Jusqu'à 30 personnes

- **16h (horaire à reconfirmer) : Exposition « Vivre ensemble » à Sous les Tilleuls**
  Inscription obligatoire : par téléphone au 05.61.99.44.00 ou en ligne avec le QR code

Spectacles sur l'esplanade de la place des Tilleuls

- **18h à 19h : initiation à la salsa à la Salle des Fêtes**
  10 route de Montjoire. Jusqu'à 30 personnes
- **19h30 : pause guinguette Mister Team**
  Fanfare groove et musique funk à rythme d'enfer
  Mister Team n'a qu'un but : faire danser, chanter et sourire !
  Véritable juke-box à tubes et machine à groover, ce groupe de six musiciens inépuisables pourrait en laisser plus d'un au tapis.

- **21h : Calle Reina**
  Salsa & Timba de Cuba, entre Afrique, Amérique et Europe
  Calle Reina propose une salsa qui allie adroitement l'héritage et la modernité avec, comme point de départ, les rythmes afro-cubains.
  Entre son moderno et pure timba foisonnante, ces dix musiciens de la région de Toulouse n'ont rien à envier à de nombreux groupes cubains.
  Un bonheur pour les danseur·se·s.

- **Restauration à partir de 19h30**
  Tout est prévu pour apprécier un bon dîner sur place :
  - Buvette
  - 5 foodtrucks
  Le centre du village sera fermé à la circulation.

Fin d'année à l'école

EN CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE, LES CLASSES ONT PARTICIPÉ À DES SORTIES ET À DES ATELIERS THÉMATIQUES, CONCRÉTISANT AINSI LES PROJETS PÉDAGOGIQUES ET OFFRANT DE NOUVELLES COMPÉTENCES AUX ÉLÈVES..

Les élèves de PS/MS, CP/CE1 et CM1/CM2 ont visité le Parc des loups d'Orlu dans le cadre de leur projet sur les contes.

Les élèves de MS/GS ont séjourné à Valrance, dans l'Aveyron, pour une expérience axée sur la musique, la danse et les marionnettes.

Les élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont découvert l'environnement montagnard lors d'un séjour de plusieurs jours à Garin, en Haute-Garonne, incluant des activités sportive.

Dans le cadre de la semaine sans écran, l'ALAE et l'école ont organisé des ateliers pour la classe de CE2/CM1. Ces ateliers avaient pour objectif de faire découvrir aux élèves des activités écologiques à reproduire chez eux et de limiter leur temps d'écran. Les élèves ont participé à la préparation et à la dégustation de pancakes, à la fabrication de savon et de petits gants en tissu recyclé, à la plantation de graines dans des bouteilles d'eau décorées, ainsi qu'à des jeux de société.

Ces sorties et ateliers offrent aux élèves des expériences enrichissantes, favorisant leur développement et leur ouverture d'esprit. Ils diversifient les méthodes d'apprentissage et promeuvent des valeurs telles que la préservation de l'environnement et le plaisir de partager des moments conviviaux.

Paulhac accueillera en 2024 la fête de l'enfance organisée par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Que se passe-t-il à **l'ALAE/ALSH de Paulhac ?**

L'ALAE DE PAULHAC EST UN LIEU DYNAMIQUE OÙ LES ENFANTS PARTICIPENT À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, JOUENT, CRÉENT, JARDINENT, S'AMUSENT ET INTERAGISSENT AVEC L'ÉQUIPE.

Les activités sont adaptées aux besoins et aux envies des enfants, que ce soit pendant le déjeuner ou le soir. Récemment, les enfants ont réalisé de magnifiques créations lors du Carnaval, avec une superbe mascotte et un spectacle de danse.

Le 3 juin, la Fête de l'enfance, qui se teindra l'an prochain à Paulhac, a rassemblé tous les centres de loisirs de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou à Saint Pierre.
Cette journée, axée sur l'Essai de la Culture, proposait diverses animations telles que la Petite Enfance, la Ludothèque, les expositions, les spectacles, le candy bar, les activités artistiques, le bien-être, la web radio, les jeux collectifs-sportifs et l'atelier cuisine.

Des intervenants extérieurs ont également animé des ateliers théâtre, magie, jeux gonflables, cuisine de rue, graffiti et performances hip-hop avec les enfants. L'école de musique de la Vallée du Girou a également offert des performances musicales avec la Banda Las Granhotas.

En janvier, les enfants de l'ALAE ont participé au projet de fraternité en offrant des petits cadeaux faits main lors d'un moment intergénérationnel. En retour, le Club de l'Amitié a organisé un goûter partagé le 6 juin pour tous les enfants de l'ALAE.
Un projet passerelle a été mis en place entre la maternelle et l'élémentaire pendant le déjeuner, où les élèves plus âgés ont guidé les plus jeunes dans une ambiance conviviale.

De nombreux autres projets ont également été organisés : débat sur les stéréotypes, présence du camion numérique « Propulseur », réduction des déchets, boum des CM,
La kermesse en collaboration avec l'Amicale Laïque, a clôturé l'année en beauté le 30 juin, offrant de nombreux stands, spectacles et une ambiance festive.

Le mercredi, les enfants bénéficient d'une nouvelle organisation qui leur permet de gérer leur temps selon leurs envies. Le bricolage est leur activité préférée, favorisant leur imagination et leur créativité. Ils aiment travailler en groupe pour réaliser leurs créations. L'atelier pâtisserie remporte également un vif succès, où ils préparent le goûter de l'après-midi. Au menu : divers délices tels que gâteaux au yaourt, palmiers, croustades, pancakes, crêpes, etc. Parfois, il en reste quelques-uns pour les parents gourmands.

ALSH vacances

Pendant les vacances, une nouvelle approche est en cours d'expérimentation, prenant en compte la parole des enfants dans l'organisation.
Chaque semaine, le premier jour, l'équipe recueille leurs préférences pour planifier la semaine.

Les plus grands sont impliqués dans le choix du goûter, des activités manuelles, des grands jeux, etc.
Les plus petits ont leur parole prise en compte quotidiennement, pour décider des activités telles que le bricolage, le sport, la pâte à modeler, le dessin, la lecture, etc. L'objectif est de permettre aux enfants d'être acteurs de leurs vacances en répondant à leurs envies et besoins.

UNE RÉUNION ENTRE PARENTS ET ÉLUS

Le 9 mars dernier, une réunion d'information a permis aux parents d'élèves et à l'équipe municipale de faire le point sur différents sujets concernant l'école et les enfants. À la demande des parents, de nombreux thèmes ont été abordés. La fermeture d'une classe a été évoquée.

En février dernier, l'académie a annoncé son intention de fermer une classe dans notre école. Les parents d'élèves et les élus se sont immédiatement mobilisés pour exprimer leur désaccord et leurs inquiétudes. À l'initiative des parents, avec le soutien de la mairie, les habitants de la commune ont été informés et des arguments ont été présentés pour tenter de renverser cette décision. Malheureusement, malgré une rencontre entre parents d'élèves, élus et l'inspecteur d'académie, cette revendication légitime n'a pas abouti.
Concernant le projet de restauration, l'équipe municipale a confirmé son intention de proposer une restauration cuisinée sur place. Des études sont en cours pour évaluer la faisabilité de cette initiative.

Afin de lutter contre la chaleur dans les classes, des stores électriques seront installés cet été dans l'école maternelle. Parallèlement, deux muriers platanes ont été plantés et une pergola végétalisée avec de la vigne sera construite cet été sur la façade du bâtiment des élémentaires.

DES SERVIETTES EN TISSU POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE À PAULHAC

Paulhac met en place, pour la rentrée scolaire de septembre, l'utilisation de serviettes en tissu lors des repas à l'école à l'initiative des parents délégués.

Fini les serviettes en papier jetables : cette décision a été prise après une concertation entre la mairie et l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École), suivie d'une période test et d'un questionnaire auprès des parents et des enfants. Les retours sur cette initiative ont été extrêmement positifs, soulignant à la fois les avantages écologiques et pratiques de l'utilisation de serviettes en tissu.
À la rentrée, ce dispositif sera mis en place de manière définitive.
Les enfants seront invités à apporter leur propre serviette le lundi, qu'ils conserveront dans un casier individuel tout au long de la semaine.
En fin de semaine, ils la remettront dans leur cartable pour qu'elle soit lavée.
Cette approche permettra non seulement de réduire considérablement les déchets générés par les serviettes en papier, mais également d'inculquer aux enfants de bonnes pratiques éco-responsables dès leur plus jeune âge.
Important, chaque enfant devra apporter deux serviettes : la deuxième sera conservée en cas de besoin.
En adoptant les serviettes en tissu, la commune de Paulhac montre son engagement en faveur de la préservation de l'environnement.
Merci aux parents, aux enfants et à toute la communauté éducative pour cette belle et utile initiative.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET EVS

Ouvrir un livre lorsque le moral flanche....

Voilà le remède miracle que vous offre la bibliothèque ! Le livre c'est aussi des rencontres, des aventures, des destins partagés.
Pour celles et ceux qui cherchent, veulent découvrir des livres et des auteurs, échanger avec d'autres lecteurs, nous avons un rendez-vous une fois par mois. Sans thème, ni liste de livres imposés, nous échangeons autour de nos lectures, celles que nous avons aimées ou pas.
Nous avons un autre rendez-vous et cette fois-ci, place aux jeux. un vendredi par mois la ludothèque se déplace sous les tilleuls pour une soirée entre amis et en famille autour de Jenny, une passionnée de jeux de société, qui vous initiera aux nouveaux jeux qui enrichissent régulièrement notre fonds. L'information quant aux dates circule par courrier électronique auprès des adhérents de la bibliothèque et de sous les tilleuls. Restez à l'écoute!
Des animations sont également organisées pour nos jeunes lecteurs (Séances de conte, accueils des classes de l'école primaire). Et notre espace peut accueillir vos oeuvres, expositions de photos, peintures ou dessins d'enfants.

Notre lien avec la Médiathèque départementale nous permet d'enrichir notre fonds et de réagir à vos demandes. Il vous offre aussi un accès gratuit à la médiathèque numérique de haute Garonne.
Une offre d'accès pour enfants et adultes au cinéma en streaming, presse et magazines, livres (e-book et audio-livres) musique et auto- formation en ligne.
Fermée pendant les vacances d'été, la bibliothèque retrouvera ses horaires habituels à partir du 26 août.
Ce sera, et nous le regrettons, sans Nathalie Filczinger qui quitte Paulhac. Nous lui souhaitons « bon vent » et de belles découvertes en Aveyron!!!
Bel été à vous toutes et tous!

Jours et heures d'ouverture :
Mercredi, 16h-19h. Vendredi, 16h-18h. Samedi, 10h-12h.
Inscriptions et informations le jour du Forum des Associations

Contact : Elisabeth Cramaussel
ludobibliotheque@paulhac.fr
Tel: 06 84 29 04 43
Retrouvez-nous sur Facebook

Sous les Tilleuls, pour le Vivre Ensemble en milieu Rural

L'équipe de Sous les Tilleuls continue sa route en vous proposant encore et toujours de l'animation de la vie locale, mais aussi des projets et des actions au sein desquels vous avez toute votre place !
Les apéros-terrasse de l'**Espace Bar et Café Culturel et Solidaire** se poursuivent le mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h jusqu'au 28 juillet. Le café est également ouvert le mercredi de 9h à 18h.
Attention, Sous les Tilleuls sera fermé du 1er au 26 août.
Nous nous retrouverons **le samedi 2 septembre à la Salle des Fêtes de Paulhac pour le Forum des Associations** où vous seront présentés les ateliers tous publics et parents-enfants de l'Espace de Vie Sociale, les propositions et ateliers de l'**Espace de Travail Partagé et Collaboratif (EsTraPaCol)** et bien d'autres surprises pour cette rentrée.
Une matinée **Portes Ouvertes le samedi 9 septembre**, dans nos locaux, vous fera découvrir ou redécouvrir les multiples propositions de la structure. Venez rencontrer des intervenants de qualité et engagés.
Les **Scènes Ouvertes** reprendront chaque 1er vendredi du mois : pour la première de la rentrée scolaire, ce sera le **vendredi 08 septembre avec Dr Pickup** qui était déjà venu mettre le feu à notre dernière Assemblée Générale !

N'hésitez pas à nous faire également découvrir vos talents à vous, la scène est (justement) ouverte...

Sous les Tilleuls, ce sont toujours des cycles de rencontres, animations et réflexion collaborative autour de la question de la ruralité, de l'écologie, du bien-être au travail, de la parentalité... Ce sont des Temps pour Elles, pour Eux, pour Vous quoi ! Ce sont toujours aussi des temps d'ouverture culturelle et de découvertes artistiques, avec nos nombreux partenaires, dont la **Biblio-Ludothèque de Paulhac**.

Toutes les informations relatives à notre structure (horaires, programmation des activités...) sont visibles sur notre site internet : www.souslestilleuls.org, nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram : @souslestilleuls31, et via notre Newsletter (demander à s'inscrire par mail).

Contact : : souslestilleuls31@gmail.com
Julia au 06.25.49.62.64
ou Charlie au 06.24.62.51.38

Association Créatisiasmes

Merci à tous pour cette belle saison 2022/2023
Au plaisir de vous retrouver aussi nombreux pour 2023/2024.

Notez déjà dans vos agendas l'assemblée générale, suivie du repas annuel de l'association, qui, sauf changement, se tiendra le samedi 18 novembre 2023

Bonnes vacances à tous.

Le bureau,
Présidente : Isabelle MAIGA MURAWSKI
Secrétaire : Evelyne SURO
Trésorière : Josette AURIOL
Trésorière Adjointe : Monique FABRE

Section Randonnée

La section Randonnée Paulhacoise de l'Association « Créatisiasmes » termine la saison 2022/2023 avec un effectif toujours en augmentation (68 adhérents)

Les sorties en semaine sont en hausse, pour la plupart dans un environnement proche de Paulhac. Avec l'arrivée des beaux jours, des sorties sont prévues sur la journée permettant de découvrir les richesses locales et culturelles de notre belle région

Toujours de très belles randos le week-end, Monestié (81), Les Cassés (11), Rieumes (31), Dunes de Maraval 81), un super week-end de 4 jours au mois de Mai dans le Gers avec nuitée en gîte.

Cette année la traditionnelle Randonnée du « POUTOU » aura lieu le dimanche 10 septembre 2023.

Le départ se fera comme à l'habitude à 8h00 au rond-point de Virebent à LAUNAGUET. Comme les années précédentes, l'arrivée se fera à la Salle des Fêtes de Paulhac, qui sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité de Paulhac, ensuite un repas sera pris en commun qui sera animé par notre célèbre Duo Jeff Matsone et sa sœur Véronique pour finir cette belle journée

Les bulletins d'information et de réservations seront disponibles dans toutes les mairies situées sur le parcours ou proches de celui-ci à partir de début Août

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les chemins pour retrouver une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous vous souhaitons un bel été sur les chemins.

Vous pouvez suivre les Aventures des Randonneurs Paulhacois sur notre page Facebook – **Rando Paulhacoise 31**

Contacts Rando Paulhacoise
Bruno LECOURT - Tél : 06.09.32.75.40
E-mail : bischnou31@yahoo.fr

Section Gym

Enfile tes baskets et garde le sourire... telle est la devise des cours du mardi soir. Un peu de motivation suffira pour nous rejoindre et ainsi améliorer ta qualité de vie, garder la santé et surtout rester positif.

Quel bonheur de se retrouver tous les mardis pour bouger nos corps, mais aussi se retrouver entre copains dans une ambiance conviviale.

Je remercie tous les adhérents pour leur confiance et leur gentillesse.

Je propose deux cours :
- Gym douce le mardi de 18h45 à 19h45
- Body training (plus dynamique) le mardi de 20h à 21h

Renseignements
Muriel – 06 61 58 38 52

La Pétanque Paulhacoise

6 mois se sont déjà passés depuis le dernier bulletin municipal et beaucoup de changements ont eu lieu pour notre club.
Tout d'abord le chantier du « chalet » est terminé et nous profitons de cet espace, qui grâce à la Mairie, a changé la vie du club.
Puis nous avons inauguré ce chalet ou toute la population de Paulhac était invitée à un apéritif dînatoire.
Pour la première fois de l'histoire du club (créé en 1946 tout de même) nous avons reçu le championnat départemental doublette féminine.
Les 64 meilleures équipes féminines de la Haute Garonne ont bataillé pour gagner cette compétition et aller défendre les couleurs de notre département au championnat de France à Auxerre les 22 et 23 juillet 2023.

La soirée choucroute s'est bien passée. L'animation de Mylène Angels a été un beau succès.
Nous préparons d'autres concours moins prestigieux, notre vide grenier le 18 juin, et notre méchoui pour le 14 juillet.

Nous reprenons nos parties amicales du vendredi soir ou tout le monde peut venir jouer.
La carte de membre reste à 15 €.
N'hésitez pas à venir faire quelques parties de pétanque les mercredi et vendredi après-midi et soir.

ACCA de Paulhac

Notre saison s'achève malheureusement avec le décès d'un grand chasseur notre ami René, chasseur de la commune depuis son enfance. Il a toujours été fidèle à PAULHAC, ses parents habitaient notre commune lieu-dit Lapeyre, pendant cette saison trois autres chasseurs nous ont quittés également, de grands moments d'émotions, mais la chasse continue.
Le 1er juin possibilité de chasse à l'approche ou à l'affût pour les sangliers si dégâts, l'ouverture générale le 10 septembre 2023 à 7h, fermeture générale le 21 janvier 2024. La chasse se pratique le dimanche et jeudi, chasse organisée tous les samedis matin.
Nos festivités pour la saison, nous ne connaissons pas encore les dates sauf celle du repas annuel le 16 mars 2024.
Nous avons recruté un nouveau Garde-Chasse sur notre commune pour épauler M. PONS J.Philippe, il sera actif dès le mois de septembre M. MATELA J.Michel .
Le bureau de l'ACCA reste inchangé, nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances.

Président : Yves GAUGUELIN - 06 12 48 86 26
accapaulhac31380@orange.fr

État civil

Naissances

- PETIGNAT-FOUQUET Soren
  le 02/02/2023 à Lavaur
- CHARRIER Jules
  le 20/05/2023 à Saint-Jean
- COUFOULENS Nathan
  le 24/05/2023 à Toulouse
- RAFATI Nora
  le 18/06/2023 à Toulouse

Mariages

- RICARD Mélissa et LUCEYRAN Léopold
  le 13/05/2023

Retrouvez toutes les informations de la commune sur internet www.paulhac.fr et facebook

VOS RENDEZ-VOUS 2023

Juillet

8 juillet ..... Fête des Moissons (Sous les Tilleuls)

Août

11 au 15 août... Fête du village (Comité des Fêtes)
Place des Tilleuls

25 août..... 31 Notes d'Été
Place des Tilleuls

Septembre

1er sept. ..... Marché gourmand

2 sept. ..... Forum des associations
Salle des Fêtes

3 sept. ..... Concert Stéphanie RODRIGUEZ
(Club de l'Amitié)
Salle des Fêtes

10 sept. ..... Marche du Poutou
(Créatisiasmes section randonnée)

Octobre

14 octobre ..... Le Jour de la Nuit

15 octobre..... Thé dansant club de l'Amitié

Novembre

26 nov. ..... Repas CCAS

Liste des Assistant(e)s Maternel(le)s

Catherine AUDU - 05 61 84 15 87 / 06 30 84 13 75
32, route de Montjoire

Noëlle BLANC - 05 62 21 19 42 / 06 81 56 57 62
24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

Valérie BONHOMME - 06 26 96 14 61
24, chemin de Crayssac

Maria-José FEUILLOLEY - 05 61 34 14 96 / 06 33 85 21 55
4, chemin du Coustou de la Ribeiro

Céline FORTIN - 05 61 59 72 34 / 06 60 14 40 23
4, route des Crêtes

Laëtitia HARMENT - 09 75 24 97 12 / 06 98 28 48 60
14, chemin du Clôt Mayral

Lisa LAGORSE - 06 71 36 83 86
9 bis route de Montjoire

Anne-Sophie MIRAUX - 05 61 84 85 45 / 06 82 91 84 92
22, route de Montastruc

Caroline PELFORT - 05 62 21 19 42 / 06 64 89 89 37
24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

Laurence SUBTIL - 05 62 21 19 42 / 06 78 78 27 07
24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

MAIRIE DE PAULHAC

Mairie de Paulhac
1 Place des Tilleuls -31380 Paulhac
T : +33 (0)5 61 84 25 30 - mairie@paulhac.fr
Horaires : du mardi au vendredi :
8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30